

Le trèfle d'eau

Bulletin d'information du service SAGNE 48 - n°7 - décembre 2014

Sagnes, narces, sognes ou narcettes, autant d'appellations locales désignant les zones humides en Lozère. Ce patrimoine naturel d'intérêt collectif fait l'objet de diverses actions au sein du réseau de gestionnaires de zones humides constitué, sur le département, des adhérents du service SAGNE 48 et des partenaires du Plan Loire Grandeur Nature. Composé en grande partie d'agriculteurs, ce réseau permet le partage d'observations, de savoirs-faire et de techniques, parfois expérimentales, visant à intégrer pleinement les enjeux de gestion durable des milieux humides dans l'activité agricole.



Retours d'expériences

En Lozère, la plupart des zones humides sont étroitement liées à l'activité pastorale : plus de 90% des surfaces recensées sont ainsi pâturées. Du fait de l'humidité présente dans leurs sols, les zones humides jouent un rôle tampon lors d'événements climatiques et constituent une assurance "sécheresse" bien connue des éleveurs. D'un autre côté, sous réserve d'une conduite des troupeaux et d'une gestion des parcelles adaptées, le pâturage contribue au maintien des prairies humides, de certaines tourbières, et de la biodiversité associée.

L'abreuvement du bétail est un élément essentiel pour l'activité d'élevage. Sur le terrain, deux cas de figures sont fréquemment observés :

- aucun aménagement n'est présent et les bêtes s'abreuvent directement sur le site. Cela peut entraîner la dégradation de certains secteurs (notamment les plus humides) et la création de bourbiers. Cette situation n'est favorable ni à la biodiversité, ni à la qualité de la ressource en eau ni à l'état sanitaire du bétail ;
- des abreuvoirs gravitaires sont présents, alimentés par un système de drainage ou par un captage direct au niveau d'une source pérenne. La prise d'eau est permanente et détourne de ce fait une partie de l'eau participant au bon fonctionnement de la zone humide.

A l'échelle d'un bassin versant, la multiplication de ces aménagements (captages de sources et petits drainages) peut avoir des effets cumulés conséquents.

Les aménagements proposés et expérimentés dans le réseau ont pour objectifs de répondre aux besoins en eau du bétail et améliorer les conditions d'abreuvement en s'assurant de la préservation des milieux humides et de la ressource en eau.

Leur mise en oeuvre est basée sur les principes suivants :

- limiter les prélèvements d'eau et éviter le court-circuitage de l'alimentation hydrique des zones humides,
- développer des alternatives techniques aux systèmes gravitaires alimentés par drainage de zones humides ou par captages directs de sources avec prises d'eau permanentes (impliquant le détournement d'une partie de l'eau participant au bon fonctionnement de la zone humide),
- limiter le piétinement de secteurs sensibles et, d'une manière générale, réduire tout risque de dégradation des milieux humides et de la qualité de l'eau.

Pompes à museau

Les pompes à museaux constituent des dispositifs d'abreuvement peu coûteux et simples à installer. Plusieurs chantiers ont été menés au sein du réseau des gestionnaires de zones humides.

Exemple :

- parc de pâturage de 7,9 hectares dont la moitié de prairie tourbeuse associée à un ruisseau ;
- 7 à 9 couples de bovins de juin à septembre ;
- présence d'une source pérenne (hauteur d'eau : 40 cm) ;
- abreuvement direct dans la zone humide, peu satisfaisant pour le bétail (risques sanitaires, enlèvement...) et pour les milieux naturels (bourbiers autour de la source et en bordure du ruisseau).



Les vaches ont rapidement pris l'habitude d'utiliser la pompe



Puisard expérimental mis en place par le CEN (Aubrac, 2012)



Un autre type de puisard (Margeride, 2011)

Réalisation :

- distance source-pompe : 50 m (dénivelé 1 m) ;
- installation d'un puisard expérimental issu du recyclage (tambour de machine à laver façonné) : acier inoxydable, dispositif léger, le puisard se retire facilement de l'eau, ce qui facilite la manutention ;
- ouverture d'une tranchée peu profonde (20 cm), de l'aval vers l'amont, pour relier la pompe au puisard puis enfouissement du tuyau : travail réalisé manuellement ;
- installation de la pompe sur socle en châtaignier : peu coûteux, mobile, aucun impact environnemental ni paysager.

Suivi :

- retrait de la crépine et de la pompe chaque automne ; remise en service au printemps.

Caractéristiques générales	Préconisations	Retours d'expérience CEN
<ul style="list-style-type: none"> - adaptée à la quasi-totalité des cours d'eau, même les petits affluents et aux sources, - 10 à 15 bovins par pompe*, - pompe spécifique avec un bol intégré pour le veau, - débit d'environ 0,5 L/poussée pour une auge de contenance moyenne de 1,5 L, - eau toujours fraîche et à disposition, - adaptation des animaux en 3-4 jours. <p>*données constructeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - installation de la crépine dans un secteur suffisamment profond (>20 cm) pour garantir son immersion permanente, - fixation de la pompe sur un socle béton ou métallique et stabilisation de la zone d'abreuvement nécessaires, - capacité de pompage : 7 mètres de profondeur ou 70 m de longueur*, - recommandations : <ul style="list-style-type: none"> ▶ mise en défens des raccords et de la crépine, ▶ démontage du matériel pendant l'hiver. - entretien léger de la crépine pour éviter le colmatage. <p>*données constructeurs</p>	<ul style="list-style-type: none"> - différents types de puisards ont été testés (bois ou acier inox) - crépines protégées du colmatage par du géotextile - capacité de pompage testée et validée pour 50 m de longueur - fixation/stabilisation des pompes sans béton - tranchée : travail réalisable manuellement (compter environ 1h de travail à 4 personnes pour 20 m de tranchée) <p>! veiller à installer au moins 2 pompes même si le nombre d'animaux est faible pour éviter les phénomènes d'attente</p> <p>! les pompes à museaux doivent toujours être installées à l'amont de la prise d'eau.</p>

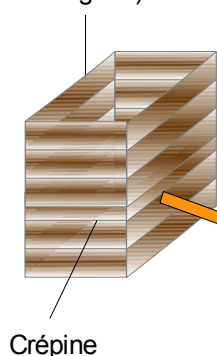
Abreuvoir expérimental à niveau constant, alimenté par gravité depuis une source, sans prise d'eau permanente

La mise en place d'abreuvoirs à niveau constant, alimentés par gravité sans prise d'eau permanente est en cours d'expérimentation sur plusieurs sites. L'objectif est de ne prélever que l'eau bue par le bétail et de ne pas perturber la circulation et l'alimentation en eau des zones humides.

Exemple de source et type de puisard mis en place pour fixer et protéger la crépine.



Puisard (coffrage châtaignier)



Vue schématique du système

Tuyau PVC
Ø 32mm

Dérivation
polypropylène

Abreuvoir
(bac 800 litres)

Vanne à sphère
(permet la vidange du tuyau
en fin de saison de pâturage)

Témoignage d'adhérent : le GAEC Amarger

"Ce printemps, le Conservatoire de Lozère et le GAEC avaient fait appel à des volontaires pour installer un abreuvoir à niveau constant expérimental sur une tourbière pâturée. Amitié, bonne humeur et repas ensemble ont fait de cette journée un moment privilégié de travail et de partage. L'intérêt d'un tel abreuvoir permet à la fois d'avoir de l'eau en abondance et propre pour les animaux, et de préserver les réserves en eau en n'utilisant que l'eau nécessaire. La tourbière est préservée. Les animaux ont de l'eau. L'eau est un bien précieux, et nous nous en apercevons souvent lorsqu'il en manque. Les tourbières agissent un peu comme des éponges en gardant l'eau quand elle est abondante et la restituant par temps sec. De plus, les tourbières nous permettent de connaître une flore et une faune qui ont trouvé refuge dans ces milieux (plantes carnivores, bouleau nain, lézard vivipare...). D'une manière générale, les pâtures humides permettent une sécurité alimentaire estivale pour les animaux. Cette autonomie permet de garder les stocks fourragers pour l'hiver, surtout quand ils sont moins importants, avec la sécheresse. Pour laisser aux générations futures une terre généreuse sur laquelle il fait bon vivre, ne gaspillons pas les richesses que la nature nous a donné."

Abreuvoir mis en place à l'occasion d'un chantier participatif (2014)



Le réseau SAGNE 48

Développé sur le bassin Adour-Garonne de la Lozère, le réseau SAGNE 48 regroupe aujourd'hui :

- 30 gestionnaires adhérents,
- 24 sites,
- 1188 hectares dont 425 hectares de zones humides.

Les suivis réalisés au sein du réseau permettent d'approfondir les connaissances sur les zones humides et leur gestion.



Suivi des sites et découvertes

La Laïche à deux étamines (*Carex diandra*), a été identifiée en juin 2014 lors du suivi réalisé par le service SAGNE 48 sur le site de Puech Crémat.

Ce site constitue la 3ème station connue sur l'Aubrac lozérien de cette espèce rare et menacée (C. Hostein, CBNMC, comm. pers.).

Information et formations

Grâce à l'implication des adhérents du service, SAGNE 48 a pu, à travers l'animation de sorties, l'organisation de chantiers de bénévoles ou encore des interventions auprès de gestionnaires et futurs gestionnaires, informer et sensibiliser plus de 300 personnes au cours de l'année 2014.

...à venir...

Comité de suivi : cette réunion a lieu au cours du 1er trimestre de chaque année. Elle a pour objet de faire le bilan des actions menées, de discuter des projets et des perspectives.

Journée technique du réseau des gestionnaires de zones humides : initialement programmée en octobre 2014, cette journée sera reprogrammée en 2015. L'idée : partager connaissances, expériences, réflexions et convivialité autour des zones humides.

Le service SAGNE 48 est l'une des cellules d'assistance technique zones humides du bassin Adour Garonne.

SAGNE 48 est animé par :

Conservatoire d'espaces naturels
de Lozère

5 bis impasse Félix Remise 48000 Mende

04.66.49.28.78

conservatoire@cen-lozere.org

www.cen-lozere.org



avec le soutien de :

